

Bienfaits de la formation musicale

Réussite scolaire

Permet le développement de compétences en lecture et en mathématiques

Language

Facilite le développement du langage et de la communication

Mémoire

Structure la mémoire procédurale et augmente la concentration

Confiance

Contribue à renforcer la confiance, l'estime personnelle et à réduire la nervosité lors d'une intervention en public

Ouverture

Favorise l'écoute et l'ouverture aux autres et contribue à l'intégration sociale

De nombreuses études ont démontré que l'apprentissage de la musique permet aux élèves d'avoir un meilleur rendement académique, une meilleure coordination physique, une plus grande capacité de concentration et de mémoire, d'être plus créatif, plus empathique et d'avoir un meilleur comportement en société.

Informations

418 722-7602 poste 2

pedagogie@embsl.org

Hugues Laforte-Bouchard,
directeur pédagogique



Concentration artistique Primaire et secondaire



Programmes offerts en partenariat avec



École
de
MUSIQUE
DU BAS-SAINT-LAURENT

Concentration artistique au primaire

S'adresse aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année qui fréquentent l'école du Grand-Pavois.

Le programme permet à l'élève d'être libéré deux matins par semaine de 8 h à 9 h 45 pour venir pratiquer son art dans les locaux de l'École de musique.

Le transport vers l'École de musique est assumé par les parents le matin. Le retour vers l'école primaire est assuré par autobus scolaire (frais en sus).

Accommodements : Les élèves des autres écoles peuvent se joindre à la concentration artistique **un matin par semaine**.

Activités au programme

- Leçon d'instrument individuelle
- Formation auditive (théorie, dictée, solfège)
- Chant choral
- Écriture musicale (logiciel Musescor)
- Pratique personnelle supervisée
- Concerts et autres activités pédagogiques

Frais d'inscription

Adhésion annuelle : 30 \$

3 cours de groupe et supervision : 690 \$

Leçons individuelles (1 h/semaine) : 1310 \$

TOTAL : 2030 \$



Concentration artistique au secondaire

S'adresse aux élèves qui fréquentent les écoles Langevin et Paul-Hubert.

Le programme permet à l'élève d'être libéré à la 4^e période pour aller pratiquer son art dans les locaux de l'École de musique.

Le transport vers l'École de musique est assuré par autobus scolaire (frais en sus). Le retour à la maison est assumé par les parents.

Concentration + : Sur demande, l'élève peut aussi s'inscrire au volet régional et être libéré tout l'après-midi.

Horaire

14 h 45 à 16 h 30, de 3 à 5 jours par semaine

L'horaire est déterminé par l'École de musique au mois d'août.

Activités au programme

- Leçon individuelle
- Formation auditive (théorie, dictée, solfège)
- Atelier en petit groupe (composition, écriture de chansons, sonorisation, band rock, djembé, etc.)
- Pratique personnelle
- Concerts et autres activités pédagogiques

Frais d'inscription

Adhésion annuelle : 30 \$

Formation auditive : 280 \$

Atelier : 280 \$

Leçons d'instrument (1h/sem) : 1300 \$

TOTAL : 1900 \$ *

* Location d'instrument et frais d'examen en sus



Disciplines enseignées

- Piano, clavecin, orgue
- Chant
- Alto, violon, violoncelle, contrebasse
- Guitare classique et électrique, ukulélé
- Percussions, batterie
- Flûte, clarinette, saxophone, trompette
- Autres, sur demande

Aide financière

La Fondation de l'École de musique du BSL offre une aide financière aux élèves admissibles pouvant couvrir jusqu'à 95 % des frais.